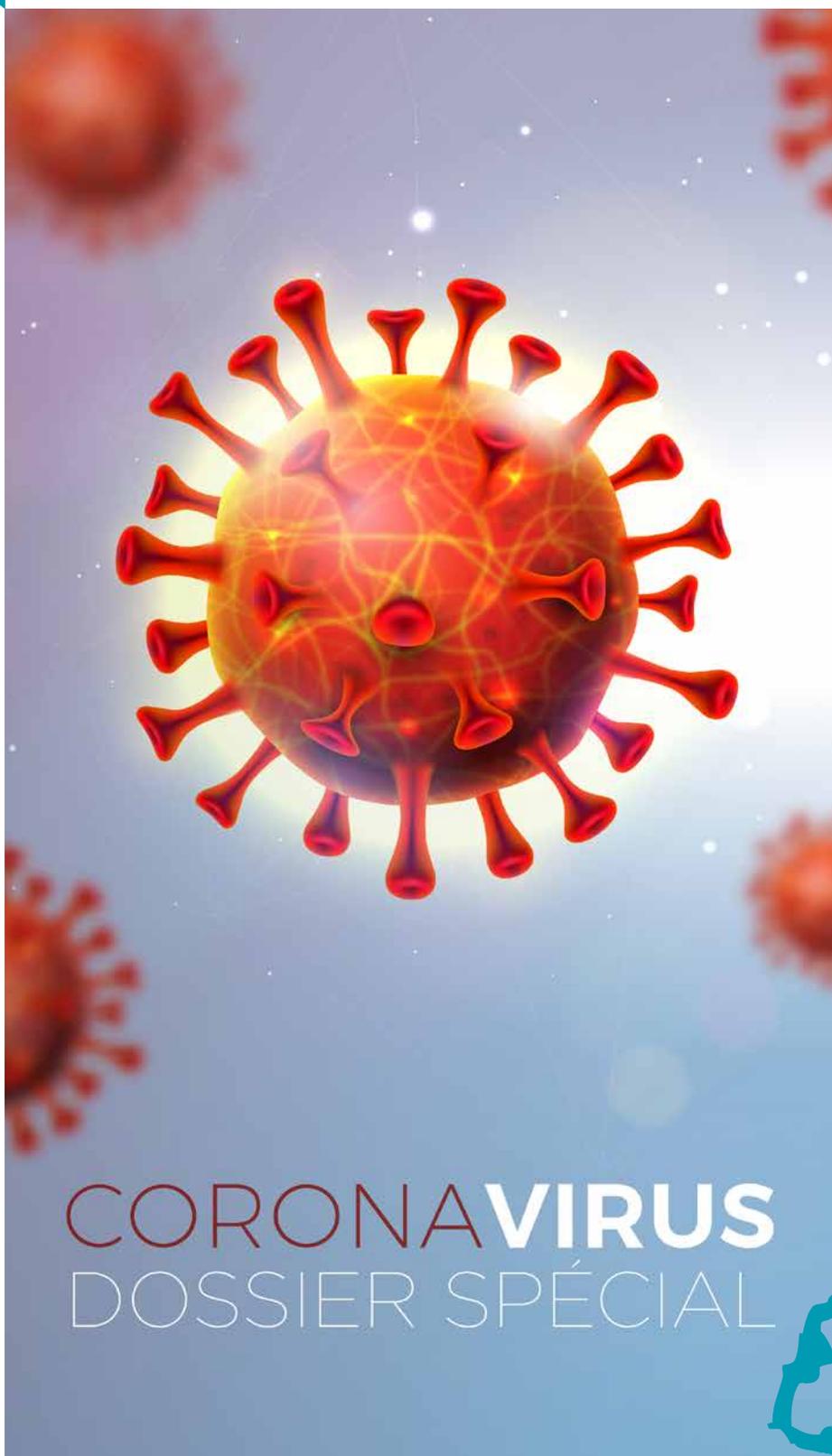


CONTACT

Gouvieux

www.gouvieux.fr



CORONAVIRUS
DOSSIER SPÉCIAL

DANS CE
NUMÉRO :

Dossier COVID-19

Actus Mairie

Elections municipales
2020 : résultats du premier
tour à Gouvieux - 15 mars
2020



Actus Assos

Guinée-Ô, la solidarité
à double sens



Actus diverses

Plan d'urgence
départemental de l'Oise



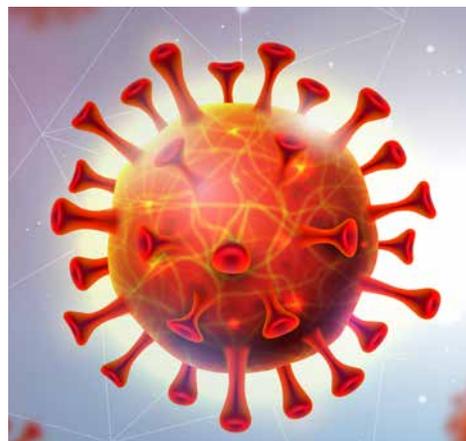


Édition spéciale pour situation exceptionnelle

À l'heure de la rédaction de ce numéro, la sortie du confinement imposé par la lutte contre le covid-19 s'esquisse à peine. Mobilisée depuis les prémices de la crise sanitaire, la Mairie de Gouvieux travaille cette délicate question en lien avec les services de l'État. Vous en trouverez les grandes lignes dans le dossier, en plus du rappel des actions communales préalables. Du fait des incertitudes liées à un contexte complexe, qui évolue constamment, ces grandes lignes sont susceptibles d'être modifiées et pourront être précisées au fil du temps.

Je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous pour nous permettre de surmonter cette épreuve et de renouer avec des jours meilleurs.

Patrice Marchand,
Maire de Gouvieux,
Président du Comité d'audit
du Conseil départemental de l'Oise,
Président du Parc Naturel Régional Oise - Pays de France



DOSSIER SPÉCIAL COVID-19

DÉCONFINEMENT EN VUE

Depuis un mois et demi, le quotidien de la Mairie tourne autour des conditions du confinement et maintenant des perspectives de déconfinement. C'est une préoccupation constante.

La Mairie a évidemment dû tenir compte des circonstances pour la gestion du personnel communal.

En effet, celui-ci est souvent physiquement proche des habitants, que ce soit à l'accueil de la mairie, de la bibliothèque, au service des enfants ou aux services techniques. Il a donc fallu éloigner les risques potentiels à l'égard du personnel.

Tenant compte aussi des circonstances, l'État a allongé fort heureusement les délais concernant la vie administrative (par exemple, les délais de délivrance des permis de construire). La Mairie comprend l'impatience de ceux qui attendent une réponse sur tel ou tel sujet. Elle s'applique à traiter au moins les cas d'urgence.

La Mairie travaille en ce moment dans un cadre très mouvant :

elle doit tenir compte des prescriptions d'État qui lui sont notifiées quasi quotidiennement, avec des positions qui peuvent changer du jour au lendemain en fonction de l'appréciation gouvernementale vis-à-vis de la crise que nous vivons. Elle doit donc s'adapter en permanence à ces directives.

La Mairie doit évidemment aussi tenir compte de l'état d'esprit de la population.

Certains habitants sont très alarmistes, d'autres au contraire ne se soucient de rien. Certains sont très disciplinés, d'autres sont totalement indisciplinés. Certains sont raisonnablement

optimistes, d'autres sont complètement angoissés. Il en résulte d'importantes différences de comportement des habitants en matière de déplacement, de promenade d'une heure, ou de rassemblements non autorisés.

Parmi tant de sujets à traiter, trois exemples.

Exemple 1 : les marchés

Les prescriptions relatives au marché ont été plusieurs fois modifiées. Les dernières prescriptions imposaient de fermer tout le marché par des barrières, de gérer l'entrée et la sortie, de compter les personnes présentes avec une obligation de ne pas dépasser 100, d'établir des marquages au sol, d'installer une sonorisation pour répéter les consignes de protection... Or, le marché est très important sur le plan économique comme sur le plan social. La Mairie a donc mis en œuvre ces prescriptions. Compte tenu de leur lourdeur, elle a dans un premier temps supprimé le petit marché du jeudi. Puis, devant la réussite du marché du dimanche, elle l'a rouvert. Le feuilleton n'est pas terminé puisque, semble-t-il, rien n'est encore sûr au moment de la rédaction de cet article, avec seulement une possibilité d'accueillir les commerces autres qu'alimentaires à partir du 11 mai. Mais pour respecter les distances requises, il va falloir plus de place. La Mairie va donc devoir gérer cette nouvelle contrainte.

Exemple 2 : les jardins familiaux

Là aussi, les directives ont changé au cours du temps. Après une fermeture complète, un accès a été autorisé une heure par jour, à condition d'être seul et de venir à pied. Des habitants de Gouvieux ont à juste titre protesté et la Mairie a proposé à la Gendarmerie d'amender ces dispositions, en faveur de ceux qui se déplacent difficilement, et en faveur de ceux qui habitent beaucoup trop loin (vue la taille de la commune) pour venir à pied. La Gendarmerie, dont le travail est à saluer, a validé ses propositions.

Exemple 3 : les masques

Chacun d'entre nous connaît le feuilleton national à ce sujet, que ce soit sur le plan des recommandations ou sur celui de l'approvisionnement. Par ailleurs, il a fallu suivre les explications, parfois fluctuantes, sur le rôle de chaque type de masque, masque FFP2, ou masque chirurgical, puis enfin,



Dans le cadre de la réouverture des écoles maternelles et élémentaires de la commune, la Mairie s'applique à mettre en œuvre les prescriptions visant à éviter les contaminations au sein des établissements, telle la condamnation des jeux collectifs en plein air.

masque grand public, finalement normalisé par l'AFNOR. La Mairie a alors pris les devants en commandant 16 000 masques grand public très rapidement. Le problème est évidemment que cette commande est d'un volume tout petit par rapport à ce qu'ont pu commander les régions ou les grands distributeurs (des millions de masques). Nous ne sommes donc pas servis les premiers. Grand bravo et remerciements chaleureux au passage à toutes les personnes qui ont pris le temps et le soin de confectionner masques et/ou visières, pour les donner ensuite gracieusement à la Mairie, aux professionnels et aux particuliers.

Après ces exemples, qui servent à montrer que dans ce genre de situation, il faut beaucoup réfléchir tout en faisant preuve d'humilité. Force est de constater, en discutant avec les médecins ou les maisons de retraite du canton de Chantilly que par l'épidémie à Gouvieux comme autour de Gouvieux. Nous sommes nombreux à connaître des personnes contaminées, hospitalisées, voire mises en réanimation, si ce n'est décédées, hélas.

Il ressort clairement qu'avant les mesures du type lavage des mains, il faut avant tout éviter que les particules infectées, les postillons, soient projetés dans l'air puis y circulent. Le port du masque est donc impératif, notamment dans les milieux confinés. Ceci de façon à bloquer l'émission des postillons dès le début. Les deux dispositions qui paraissent compléter ceci sont, d'une part, le respect de la distance, fixée à 2 mètres selon le modèle anglo-saxon ;

d'autre part, l'aération des lieux. Nous devons tenir compte de ces éléments.

Le futur proche consiste maintenant à gérer la rentrée des administrations, l'ouverture des commerces, et surtout la rentrée scolaire. **Les élus ont eu lundi 4 mai une réunion avec l'Inspecteur de l'Éducation nationale, les directrices d'école et les parents d'élèves pour examiner dans le détail les modalités de cette rentrée. C'est pour la Mairie une priorité absolue.**

Pour l'avenir, après les vacances d'été, les hypothèses sont totalement incertaines. Est-ce que cette épidémie s'arrêtera comme une grippe saisonnière ? Y aura-t-il des traitements ? Y aura-t-il un vaccin ?

Dans ce climat d'incertitude totale, la Mairie doit préparer la rentrée de septembre pour accueillir tous les enfants.

À défaut de cet accueil, les parents ne pourraient pas tous retravailler et nous risquerions alors une terrible aggravation de la crise économique et sociale, aux conséquences sanitaires potentiellement considérables. La perspective de devoir accueillir tous les enfants avec le respect des distances est un vrai défi. La Mairie étudie en ce moment toutes les pistes, y compris le dédoublement de chaque classe. Les moyens matériels et financiers à mettre en œuvre risquent d'être considérables.

Parallèlement, il faut mener une réflexion sur l'assistance aux télétravailleurs, en matière de bureaux, de site de cotravail, de matériel à mutualiser, etc.

La réussite du déconfinement est un impératif.

DOSSIER SPÉCIAL COVID-19

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

La Commune de Gouvieux a organisé la réouverture de ses écoles maternelles et élémentaires depuis le 12 mai 2020 (10 maximum par classe en maternelle, 15 en élémentaire), suivant le protocole sanitaire rédigé et transmis par l'Éducation Nationale.

Les modalités de l'accueil ont été rédigées par les directrices de ces écoles.

La Commune de Gouvieux a proposé un test de visièrre sur les enfants des écoles maternelles et élémentaires dès les premiers jours, en accord avec l'Éducation Nationale. En cas de succès, ce dispositif de sécurité sera généralisé.

La Commune de Gouvieux se soucie d'ores et déjà de la rentrée de septembre, pour laquelle elle envisage un dédoublement des classes, ce qui est naturellement très complexe à mettre en œuvre.



À NOTER : DÉPISTAGE DU COVID-19 AUX JOCKEYS

L'Hôpital de Chantilly Les Jockeys propose désormais un dépistage au covid-19 sur la base d'un prélèvement naso-pharyngé, lors d'un passage rapide en voiture, du lundi au vendredi.

ATTENTION : CE TEST EST RÉSERVÉ AUX SEULES PERSONNES QUI DISPOSENT D'UNE PRESCRIPTION MÉDICALE.

Les patients doivent prendre rendez-vous via le site http://www.hp-chantilly.fr/actualites/covid_drive, où il leur faut remplir le formulaire de renseignement et déposer les pièces jointes demandées, en sélectionnant "Hôpital de Chantilly – Les Jockeys (CP : 60500)" dans les lieux proposés.

Les équipes hospitalières les recontactent dès réception du formulaire. Le jour du rendez-vous, ils sont dirigés en voiture vers le lieu de prélèvement, sur l'aire de stationnement de l'établissement.

CORONAVIRUS : SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Pour freiner l'épidémie et éviter ainsi de nouvelles mesures de confinement à l'avenir :

- Lavez-vous les mains très régulièrement avec savon ou gel hydroalcoolique en insistant bien,
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir jetable,
- Jetez votre mouchoir à usage unique tout de suite après utilisation, dans un sac correctement fermé avec masques et gants souillés, à disposer dans la poubelle grise de déchets non recyclables,
- Restez à 2 mètres de distance des autres,
- Saluez-vous de loin, sans le moindre contact,
- Évitez tout attroupement dans la rue,
- Portez un masque autant que possible, en particulier dans les situations de promiscuité (commerces, files d'attente, transports en commun...).

Si vous êtes malade (toux, fièvre, difficultés à respirer...), restez chez vous, ou portez un masque si vous devez sortir, éviter tout contact avec les autres, ne vous rendez-vous ni dans un cabinet médical ni aux urgences, mais appelez le 15.

Plus d'informations : 0 800 130 000 (numéro vert permanent) ou <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>



**LAVEZ-VOUS LES MAINS
TRÈS RÉGULIÈREMENT
AVEC SAVON OU DU
GEL HYDROALCOOLIQUE**



**PORTEZ
UN MASQUE
AUTANT
QUE POSSIBLE**



**TOUSSEZ OU
ÉTERNUEZ DANS VOTRE
COUDE OU DANS UN
MOUCHOIR JETABLE**



**RESTEZ À 2 MÈTRES
DE DISTANCE DES
AUTRES ET ÉVITEZ
TOUT ATTROUPEMENT**

RAPPEL DES ACTIONS MUNICIPALES ET DES AIDES POSSIBLES DANS LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Dans ce contexte exceptionnel de la pandémie, la Mairie de Gouvieux met tout en œuvre pour gérer au mieux la situation depuis le départ.

Solidarité

Il s'agit en particulier d'identifier les éventuelles personnes en difficulté, via les relais adéquats et reconnus.

Un message de solidarité pour les personnes fragiles isolées a été adressé à l'ensemble des associations de Gouvieux, sans retombées particulières à ce jour (juste des accusés de réception, avec remerciements).

La Mairie est en lien constant avec La Roselière, la Fontaine Médicis et le Pavillon de la Chaussée pour prendre connaissance de leurs besoins et tenter d'y répondre autant que faire se peut.

Les relations avec la Gendarmerie, les pharmacies, les médecins et le service Autonomie du Conseil départemental permettent d'obtenir d'éventuels signalements de personnes fragiles.

La Mairie a par ailleurs lancé plusieurs appels à la population gouvicienne en ce sens, par voie numérique ou papier. Heureusement, il n'y a pas eu de cas problématiques remontés à ce jour. Nous devons néanmoins tous rester vigilants.

Les demandes individuelles sont relayées par la Mairie ou prises en charge directement par la solidarité spontanée de voisinage.

Livraisons à domicile

- Liste sur le site et sur Facebook, envoyée par ailleurs par infolettre numérique et par mémento papier en boîtes aux lettres ;

- Prise en charge financière ou logistique par la Mairie des livraisons pour les personnes de plus de 79 ans et/ou handicapées ;

Un grand merci aux très nombreux bénévoles qui se sont proposés pour des livraisons à domicile, mais il est impossible pour la Mairie d'envoyer des inconnus chez les personnes âgées, en ces temps propices aux escrocs (y compris de faux policiers, comme on vient de le constater). Ces offres généreuses sont toutefois bienvenues pour des missions ponctuelles qui ne posent aucun problème de sécurité.

Maintien du marché le dimanche, et réouverture de celui du jeudi, sur la base d'un dispositif de sécurisation, que la Gendarmerie a validé : c'est important pour de nombreuses personnes

âgées qui ont dorénavant peur d'aller dans les commerces. À noter que des commerçants du marché sont tout à fait enclins à livrer, ou a minima à préparer la commande du client pour que ce dernier l'emmène sans tarder.

Personnes en difficultés financières

La Mairie a pu compter sur le soutien du Secours Catholique via la distribution de chèques alimentaires dans l'attente de la réouverture de l'Épicerie sociale. La Mairie accompagne par ailleurs les familles dans le besoin dans l'obtention d'aides.

À ce stade, d'après les informations qui nous sont parvenues (peu d'appels en mairie pour renseignements, aucune plainte à ce jour de qui que ce soit), personne n'a manqué d'accès à l'alimentation ou aux soins.

Masques et autres équipements

Distribution aux professionnels de santé libéraux, au laboratoire, à la Clinique des Jockeys et aux commerçants alimentaires ouverts, des masques dont disposait la Mairie (multiples remerciements), qui a sollicité par ailleurs des entreprises pour d'éventuels dons.

La Mairie s'est rapprochée de La Fontaine Médicis et du Pavillon de la Chaussée, à la recherche de matériel (échelle pour plateaux-repas, charlottes, blouses...), pour les orienter vers le Collège et le Département (matériel de cantine non utilisé), ainsi que l'INFA (une échelle à disposition, pour Médicis) et le Lycée de Chantilly (la Mairie y a récupéré des échelles pour La Fontaine Médicis).

Relais de la demande du Docteur Zanaska pour le volontariat à toute personne compétente en faveur de la Clinique des Jockeys : site, Facebook (des centaines de partages) et infolettre. Nous l'avons aussi adressée aux ordres départementaux des kinés, des infirmiers et des médecins (réponses positives).

Travail

La Mairie a donné l'accès (sous contrôle) à la Ferme en cas de besoin de connexion Internet (wifi gratuit). Traitement au cas par cas pour une installation en salles 2 et 3.



Soutien aux professionnels

- Différé de loyer selon la demande gouvernementale, pour les commerçants et artisans logés par la Commune : nous nous acheminons vers une annulation ;
- Coordination avec la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne / CCAC et le Département (voir article ci-après).

Cellule de crise

Elle a bien joué son rôle pendant la mise en place des interdictions de rassemblement et de la fin de la scolarité, que la Mairie a accompagnée : accueil des enfants du personnel de santé ; suivi des assistantes maternelles pour la prise en charge des enfants de parents ne pouvant pas télétravailler ; relais sur rendez-vous des devoirs aux enfants qui n'ont pas d'ordinateur (sur instruction des enseignants en lien avec chaque famille) ; encadrement des mouvements aux jardins familiaux ; organisation des files d'attente devant les commerces avec barrières.

Bibliothèque municipale

Elle a imaginé un astucieux service de mise à disposition d'ouvrages avec réservations en ligne et retraits rapide sur place (retours en boîte aux lettres).

Accueil téléphonique de la mairie

Il a été maintenu aux heures d'ouverture, ainsi que des téléphones d'astreinte et d'urgence ; poursuite de tous les services avec des permanences et du télétravail ; veille assurée en continu pour diffuser l'information essentielle, recueillir les sollicitations et y répondre.

► Première distribution de masques réussie

Le 10 mai 2020, la Commune a effectué une première distribution à sa population de masques lavables et réutilisables (commandés par ses soins), à raison d'1 par personne de plus de 10 ans. Grand merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées dans la réalisation de cet événement inédit et complexe : bénévoles, élus et employés municipaux. Grâce à eux, tout s'est bien passé dans l'ensemble. La Commune prévoit une



ou deux autres distributions (notamment de masques commandés par la Région).



► Palmarès du concours 2019 des Maisons et Balcons Fleuris !

En raison de la crise sanitaire, la cérémonie traditionnelle de récompense des plus jolis fleurissements de maisons et de balcons n'a pu avoir lieu cette année. Les candidats n'ont pourtant pas démérité, bien au contraire ! Si les lauréats n'ont pu recevoir leurs récompenses de la main de Monsieur le Maire, la Mairie les a expédiées à leur domicile, accompagnées d'un courrier de félicitations. Autre reconnaissance : publication du palmarès sur l'ensemble des supports de communication muni-

cipaux, à commencer par Contact, ci-dessous. À présent, rendez-vous l'année prochaine : nul doute que l'édition 2020 sera de grande qualité grâce au confinement, qui aura au moins donné l'occasion à tous ces passionné(e)s d'embellir toujours plus l'extérieur de leur domicile, et ce faisant, notre commune toute entière ! D'ailleurs, pour vous inscrire au concours 2020 : accueil@gouvieux.fr ou 03 44 67 13 13 ou passage par l'accueil de la mairie après réouverture des locaux au public.



RÉSULTATS MAISONS 2019

1^{ère} : SELLIER Jean
2^e : MILORIAUX Mauricette
3^e : HIJAZI Amal
4^e : BENASSE Suzanne
5^e : BLANCHET Chantal
5^e : BRUIET Yvette
7^e : LORIDAN Thérèse
8^e : AZILE Jean-Michel
9^e : FOUROT Françoise
9^e : SCHATZ Pierrette
11^e : LONGHITANO Angelo
11^e : CAILLE Alain
13^e : MARCHANDIN Arlette
14^e : DUMANGE Guy
14^e : DELATTRE Monette
16^e : DESCROIX Michel
17^e : SENEPART Christine
17^e : DAZIN Danièle
19^e : BEAURAIN Jean-Paul
20^e : SUARD Martine
20^e : LAMBERT Odile
22^e : GEOFFRET Hélène
23^e : GISSLER FROGER Stéphanie

24^e : TROUSSELLE Christiane
25^e : GONZALES Claudine
26^e : MEKOUAR Nicole
27^e : LISSE Annie
28^e : DEROUETTE Christine
28^e : PEREIRA Maria
30^e : JEANDON Alain
30^e : DUVIVIER Micheline
32^e : GENTILHOMME Marc
32^e : TAULLEE Odette
34^e : MARMASSE Jeannette
35^e : BERNARD Martine
36^e : BLIN Sylvie
37^e : Mr et Mme MASSOT

RÉSULTATS BALCONS 2019

1^{ère} : DUMONT Janine
2^e : LAUNAY Yvette
3^e : FRIMBAUD Patricia
4^e : BERTIN Monique
5^e : TRINEL Michel
6^e : LEJEUNE Jeanne
7^e : SALMON Jeanine
8^e : BOD Marie Elise

9^e : LEDUC Sylvie
9^e : DEBONLIER Denise
11^e : POIRET Stéphanie
11^e : FAUX Ginette
11^e : POIRET Fernand
11^e : GABBE Suzanne
15^e : MULLER Serge
16^e : POEZHAC Jean-Marie
16^e : SAOUD Josette
18^e : LEGRAND Françoise
19^e : BRIERE Christine
19^e : CLAU Geneviève
21^e : DEVERRE Agnès
22^e : FERRETTI Karene
23^e : LAVAUX Christine
24^e : THOUROUDE Claudine
24^e : CARELLA Danièle
24^e : TRINQUET Jacqueline
24^e : TILLAY Alain
28^e : MEFFRE Paulette
29^e : DEHARD Micheline
29^e : MERCIER Françoise
31^e : CARON Philippe

Elections municipales 2020 : résultats du 1^{er} tour à Gouvieux – 15 mars 2020

	BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3	BUREAU 4	BUREAU 5	BUREAU 6	BUREAU 7	TOTAL	pourcentage
INSCRITS	1160	982	1120	685	1414	423	1015	6799	
VOTANTS	571	480	542	302	608	158	499	3160	
nuls	8	4	4	4	5	3	8	36	
blancs	3	4	1	0	15	5	1	29	
Nombre de suffrages exprimés	560	472	537	298	588	150	490	3095	46%
HEUREUX à GOUVIEUX : P.MARCHAND	366	285	313	159	321	75	316	1835	59,29%
ENSEMBLE POUR GOUVIEUX : S.DUYCK	61	48	67	41	61	26	70	374	12,08%
GOUVIEUX AVEC VOUS : M.MARTIN	133	139	157	98	206	49	104	886	28,63%
Vérification								0	100,00%
NOMBRE DE PROCURATIONS			29	15		9		53	

Cérémonie doublement spéciale du 8 mai

Doublement spéciale car, d'une part, elle correspondait à 3/4 de siècle de paix sur le continent européen depuis l'armistice signée en 1945, une des raisons de son maintien dans un contexte si particulier ; et d'autre part, du fait de ce contexte, elle fut réduite au strict minimum, suivant les directives de l'Etat, en présence seulement du Maire, représentant aussi les Anciens Combattants en sa qualité de Conseiller

départemental, de Madame Martin, Conseillère municipale d'opposition et Vice-présidente de la Région Hauts-de-France, ainsi que Monsieur Duyck, Conseiller municipal d'opposition. Accompagnés d'un jeune maître de cérémonie, d'un jeune porte-drapeau et de deux élus de la Majorité, ils saluèrent à l'occasion la mémoire de Monsieur Aupy, Président de l'Union Nationale des Combattants de Gouvieux.



Infos travaux

Durant la première moitié du mois de mai, la Mairie a décidé de procéder à des travaux de réfection des pavages de la rue de la Mairie et de la rue Blanche. Ces opérations ne visent pas un objectif esthétique mais sécuritaire. En effet, le descellement des pavés observés en ces deux endroits engendrait un risque croissant pour la circulation des véhicules, surtout les deux-roues, et des piétons. Par ailleurs, la rue Blanche présentait un effondrement du sol, suite à des mouvements naturels de terrain, menaçant les canalisations ainsi que la ligne téléphonique Paris - Bruxelles.



Guinée-Ô, la solidarité à double sens



En 2019, le Lion's Club de Roissy en France a fait don à Guinée-Ô d'un fauteuil roulant électrique. À la base, ce fauteuil était destiné à la Guinée, mais au final, il s'est avéré que son usage n'était pas adapté à ce pays, les rues étant impraticables et les coûts de maintenance trop élevés. Ce fauteuil nécessitait par ailleurs d'importantes réparations. Profitant de la période de

moindre activité, le Président Michel Bélikian s'y est attelé (mécanique et éclairage) pour le remettre en état de marche, ou plutôt de rouler.

Après réflexion, Guinée-ô a proposé de céder ce fauteuil à la Municipalité de Gouvieux (en reconnaissance de son soutien permanent à l'association), en vue de l'offrir à un han-

dicapé de Gouvieux ou à toute autre structure qui en ferait bon usage. C'est ainsi que, sur proposition de la Municipalité de Gouvieux, ce fauteuil a été remis au personnel du CESAP de Gouvieux le 9 avril, lors d'un dépôt sécurisé et sécurisant.

À noter un report de l'assemblée générale au 18 septembre.

Budo cantilien

Au revoir Zerouk

Notre ami Zerouk Sellami, professeur de Kendo et pratiquant de laïdo, a été emporté par le virus. Si une lumière radieuse s'est éteinte au sein de notre association, c'est également une douleur indicible qui s'est imposée au sein de sa famille. Si dans ces circonstances les mots sont de peu de réconfort, une présence auprès de ses proches aurait pu apporter un support mais, même de cela, le confinement en a privé sa femme et ses enfants.

Merci de concentrer respectueusement votre énergie et vos pensées vers sa famille.

Dans les circonstances actuelles, les membres du Budo Cantilien se concentrent sur le volet spirituel de la Voie, en attendant la reprise de la pratique collective du kendo, du iaïdo et du judo.

www.budocantilien.fr



Le Marronnier de Chaumont

Compte tenu de la crise sanitaire, le repas du 24 mai à La Ferme est annulé. Si tout va bien rendez-vous le 19 septembre pour une sortie à Port aux perches (quelques places encore disponibles).



Lumière sur l'Inde



Journée Internationale du Yoga le 23 juin 2019.

Le dimanche 23 juin 2019, les 80 participants à la Journée Internationale du Yoga, dont environ une dizaine d'enfants, venus de Gouvieux mais aussi des communes avoisinantes, ont pu s'initier aux différentes postures du yoga, selon le protocole fourni par l'Ambassade de l'Inde à Paris. L'encadrement fut assuré bénévolement par des professeurs diplômés, sur une séance de 90 minutes, dans la sérénité et l'harmonie.

À l'issue de la pratique, L'Association Lumières sur l'Inde a offert une dégustation de boissons ayurvédiques,

en l'occurrence du thé aux épices et du jus de nannari (une boisson préparée maison à partir des racines en provenance d'Inde).

Journée indienne du 28 septembre 2019.

Elle fut marquée par deux points forts :

- La journée découverte, avec des séances individuelles et individualisées de massages ayurvédiques ; un espace des gourmets au large choix de spécialités « maison » ; une exposition-vente ; un étal de

produits ayurvédiques, plus un de commerce équitable et solidaire (soutien aux femmes de Pondichéry) ; et un espace esthétique.

- Le dîner-spectacle, avec un assortiment en plateau de 16 petits mets typiques des différentes régions indiennes ; et le Groupe Bolly Rang emmené par Tushar Malgaonkar sur le rythme effréné de Bollywood.

Malheureusement, la crise sanitaire ne permettra pas cette année la célébration de la Journée Internationale du Yoga le 21 juin. Mais la Journée indienne du 3 octobre est pour l'heure maintenue.

Les Gaz'ailes godviciennes

En raison du covid-19, la 30^e édition du Rallye des gazelles est reportée, au grand dam de nos sportives à moteur, qui s'y étaient préparées avec zèle...

Rendez-vous du 25 septembre au 15 octobre pour une nouvelle aventure à la fois chaude et chaleureuse.



Écocitoyens de Gouvieux

Durant ces dernières semaines, les Ecocitoyens ont rejoint le groupe mis en place par une équipe de kinésithérapeutes de Gouvieux pour essayer de venir en aide aux soignants

de la région (dans les hôpitaux et les EHPAD). Grâce à de nombreux dons (tissu, élastiques, fil...), couturières et coupeurs se sont mis au travail pour confectionner tabliers, surblouses et

masques. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette formidable chaîne de solidarité.

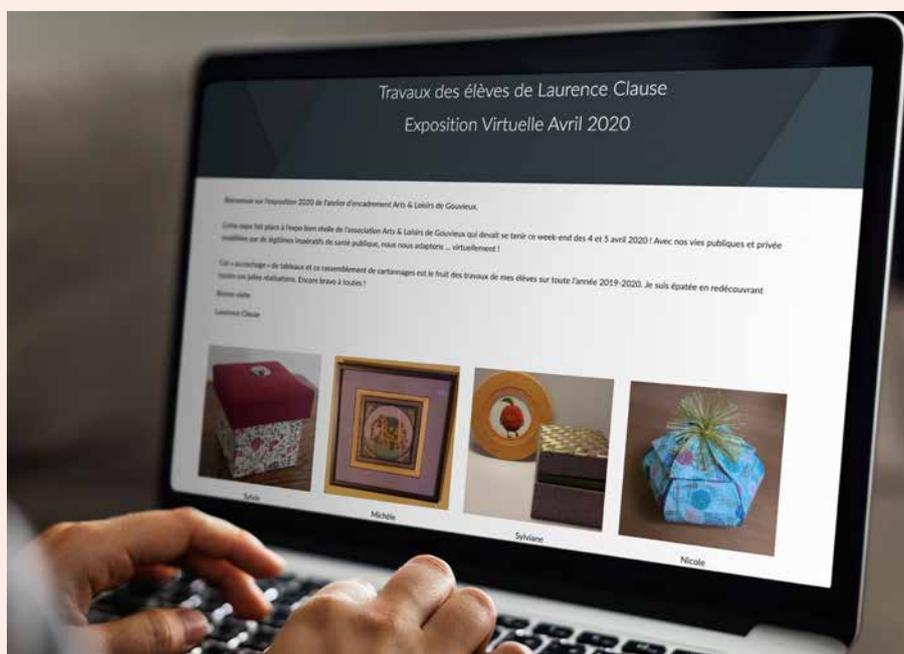
ecocitoyens.gouvieux@gmail.com



Exposition virtuelle des ateliers d'Arts et Loisirs

Comme vous le savez et suite à l'épidémie actuelle de covid-19, l'exposition des ateliers initialement prévue à la Ferme de Gouvieux les 4 et 5 avril 2020 n'a pu se tenir. Mais Arts et Loisirs ne voulant pas baisser les bras, certains bouillonnent de bonnes idées. Une animatrice a justement émis l'idée de créer une expo « virtuelle » d'œuvres et de réalisations des « élèves ».

Ce sont ces œuvres et créations que vous auriez dû voir lors de l'expo des 4 et 5 avril derniers. Malheureusement toutes les disciplines ne peuvent suivre cette voie. Mais comme nous sommes toutes et tous en confinement, nous vous proposons de vous déplacer virtuellement afin de visiter et d'admirer cette exposition sur le site www.artsetloisirs-gouvieux.fr. Bonne visite !



Présence Bien-Être

La plupart des professeurs de l'association continue à donner des cours par des moyens virtuels simples et efficaces (site ou Facebook). En effet, pour vous aider à faire face aux épreuves actuelles, il est d'autant plus important de faire (re)travailler son corps et son esprit en harmonie, avec les nouvelles énergies propres à nous aider à « grandir » et à faire au mieux avec tout ce qui va se présenter à nous. En attendant l'immense joie de vous revoir, prenez soin de vous !

Afin de retrouver un moment d'équilibre et de sérénité, Angélique Allain, professeur de Yoga et Yoga Thérapeute, intervenant pour l'Association Présence Bien-Être, est heureuse de vous offrir des séances de Yoga tous les jours de la semaine grâce à la



plateforme Zoom et ses classes virtuelles. Les séances ont lieu les lundis, mercredis et vendredis matins à 8h30, et les mardis et jeudis soir à 18h pour des séances plus méditatives. Si vous souhaitez y participer vous êtes les bienvenus, même si vous n'avez jamais pratiqué auparavant. Il suffit de la contacter afin de

recevoir les invitations Zoom pour vous connecter. Donc, n'hésitez pas à venir nous rejoindre durant ces temps où nous avons réellement besoin de nous retrouver, de nous sentir en lien.

Pour plus d'informations :
yogangelique@gmail.com
07 81 57 97 44.

Pilotage VTT une expérience réussie

Les 22 et 23 février 2020, le CoDep a organisé une formation « Pilotage VTT » avec l'appui du Réveil Cyclo Marche (RCM) de Gouvieux. Cette première dans l'Oise a réuni 11 stagiaires. En effet, n'ayant ni dans le département ni dans les Hauts de France les talents pour l'animer, nous avons fait appel à l'extérieur. Non à un organisme privé, mais à des capacités qui existent à la FFCT. À savoir un Agent Sportif Territorial, Olivier Fayolle, qui œuvre au développement du VTT dans tous les domaines (circuits, raids formations etc.) pour le département et le CoDep de la Drôme. L'Oise a pris en charge la totalité des frais générés par le déplacement de l'intervenant.

Au vu des 2 jours de travail, essentiellement sur le terrain mais aussi en salle pour le début et la conclusion du stage, ainsi que du ressenti des stagiaires lors du bilan, la commission formation ne peut que se féliciter de ce partenariat avec la Drôme : tous les vétérinaires, pour certains expérimentés, ont reconnu avoir découvert certaines techniques et dépassé certaines appréhensions. Merci donc à Olivier Fayolle pour son expertise et sa sympathie, au CoDep26 pour sa compréhension, à tous les stagiaires et à leurs clubs pour leur implication, et au RCM pour l'aide apportée à la formation départementale.

Les clubs ayant participé sont le RCM Gouvieux (4), l'AE Baron (3), le VC Mouy (2), l'AS Cosacienne (1), et le Cyclo passion Weylchem (1).
www.ffctcodep60.fr



Union Nationale des Combattants

C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition du président René Aupy, décédé le 4 avril 2020. Le Bureau, les porte-drapeaux, et l'ensemble des camarades s'associent au deuil de la famille, et lui présentent toutes leurs condoléances émues. Monsieur Patrice Marchand, Maire de Gouvieux, exprime lui aussi sa peine face à la perte d'un homme estimé qui siégea à ses côtés au Conseil municipal de Gouvieux de 1989 à 2001 en tant que conseiller municipal et adjoint aux finances.



Actus diverses

Artisanat d'art à Gouvieux

Comme de très nombreux professionnels indépendants, les artisans d'art du village troglodytique souffrent dramatiquement de la crise sanitaire, muée en crise socio-économique. Mais elles ne baissent pas les bras, soutenues par la Commune de Gouvieux. Ainsi ont-elles pris des initiatives pour poursuivre une partie de leurs activités en attendant un retour à de meilleures conditions.

Pour exemple, Claire Frechet s'est associée avec d'autres céramistes de l'Oise pour mettre en place une exposition virtuelle, doublée de la possibilité d'achats en ligne : <https://galerie-potiers-et-ceramistes-oise.webnode.fr/copie-de-idees-deco/>. Par ailleurs, Anne de La Forge propose des cartes cadeaux, une télé-préparation de stages à venir, une visite virtuelle de son atelier troglodytique et une boutique en ligne : contact@ad-emaux.fr - <https://www.youtube.com/embed/ShzEBG9Qi38>



- <https://www.adunehistoiredemaux.com/>

À noter que l'émaillage sur métaux est inscrit depuis peu au Patrimoine Culturel Immatériel de la France. Par

ailleurs, la Mairie installera très bientôt une signalétique spécifique pour le village artisanal troglodytique, et travaille à une prochaine édition de la Troglod'Art, pour que vive cette spécificité godvicienne !

Fédération Française des Diabétiques (FFD) dans l'Oise

Fondée en 1938 et reconnue d'utilité publique, la FFD est totalement indépendante de toute institution publique, de tout organisme ou entreprise privée, de toute corporation professionnelle. Forte de cette indépendance, la FFD bénéficie d'une légitimité reconnue auprès des pouvoirs publics, des professionnels de santé et des laboratoires pharmaceutiques. L'ensemble de la Fédération est pleinement engagé dans la gouvernance de la santé. En outre, elle œuvre à la guérison du diabète en soutenant la recherche scientifique et développe des actions de solidarité internationale.

La FFD s'organise en antennes départementales. Ainsi, l'AFD 60 est une association de patients, animée par des bénévoles, dont les missions sont :
Prévenir le diabète chez les personnes à risque par l'information et proposition de réaliser des tests de risque,
Accompagner les personnes diabétiques pour une meilleure qualité de vie : soutenir et défendre leurs droits et lutter contre les discriminations.

Association des diabétiques de l'Oise
Maison creilloise des associations (MCA)
11 rue des Hironvalles - 60100 Creil
Téléphone : 06 41 03 65 92
Courriel : contact.afd60@gmail.com
<https://afd60.federationdesdiabetiques.org/>



Nouvelle agence immobilière à Gouvieux

Candas Immobilier
3 rue Corbier Thiébaud
Tél. : 03 44 99 09 65
severine@candas-immobilier.fr
www.candas-immobilier.fr



Communication du Département de l'Oise spéciale covid-19

CORONAVIRUS - COVID19



PLAN D'URGENCE DÉPARTEMENTAL

Soutien aux travailleurs non-salariés et aux partenaires travaillant avec le Département

Le Département a instauré une aide exceptionnelle de 500 euros, versée à titre personnel aux Travailleurs Non-Salariés (commerçants, artisans...) contraints de mettre en sommeil leur activité commerciale durant la crise, par décision de l'État. Ils sont en effet la seule catégorie non concernée par un dispositif de maintien (total ou partiel) de leurs ressources.

Le formulaire de demande est en ligne sur le site www.oise.fr.

Distribution de masques aux professionnels

Le Département a commandé et reçu des dizaines de milliers de masques

chirurgicaux jetables afin de compléter les dotations de l'Agence Régionale de Santé (ARS) aux Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), et d'assurer les dotations hebdomadaires à ses partenaires médico-sociaux que sont les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS), les foyers pour personnes handicapées et les résidences pour personnes âgées (besoins estimés à 40 000 masques par semaine).

Le Département a aussi décidé de pourvoir les 5 600 assistantes maternelles de son territoire en masques lavables et réutilisables, pour une meilleure protection dans la perspective du déconfinement.

Allo Oise Seniors

Le Département a renforcé la plateforme téléphonique dédiée aux per-

sonnes âgées afin de répondre aux questions de nos aînés et de leur famille, de les rassurer et de les guider.

Contactez le 03 44 82 60 60.

Personnes en difficulté

Le Département maintient l'ensemble des allocations dont il a la charge, même si elles n'ont plus lieu d'être en théorie : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), Prestation de Compensation du Handicap (PCH) et Revenu de Solidarité Active (RSA). Il a par ailleurs doublé le fonds de solidarité pour le passer à 1 million d'euros : il a vocation à aider ponctuellement et exceptionnellement à payer des courses, des factures...

Pour en bénéficier, contactez le Pôle de Solidarité au 03 44 06 65 62.

Créneau emploi services, une structure totalement mobilisée

L'objet et les missions de Créneau emploi services, notamment auprès des personnes âgées et dépendantes, font que son personnel est fortement et particulièrement mis à contribution en ces temps de crise.

Plus encore que d'habitude, les salariés intervenant au domicile de personnes en perte d'autonomie ou très fragiles effectuent des prestations d'autant plus vitales qu'elles sont confinées et privées de la venue de leur famille, enfants, petits-enfants, amis.

Sur la durée, malgré une activité globale en chute libre, (arrêt des missions d'entretien du domicile jugées non essentielles et jardinage), ce n'est pas moins d'une douzaine de salariés que Créneau a mobilisés.

Et si l'essentiel des services va aux personnes, avec un accroissement de livraison de courses, la distribution pour les collectivités (avec gants) de documents en boîtes aux lettres constitue un service lui aussi essentiel en ces temps d'alerte (la Commune de Gouvieux a eu recours à ce dispositif à plusieurs reprises déjà).

C'est la continuité du fonctionnement de la structure et de tout ce qu'implique la gestion d'une association, qui permet le déploiement et la pérennisation de ces activités en ces temps difficiles. Cette dernière est assurée par la combinaison de permanences téléphoniques et de télétravail, chacune des salariés concernés ayant très volontairement mis du sien, souvent en accord avec sa famille, afin d'assurer la continuité du fonctionnement général.

Quant aux intervenantes au domicile, plus que jamais il est question d'en reconnaître le rôle crucial, leurs missions demeurant tout aussi fondamentales, une fois sortis de l'intermède du covid 19

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h au 03 44 21 65 80.

Actus diverses

Atout crin : hommage au Docteur Elias Abouzeid

Elias Abouzeid a toujours été un brillant élève. Interne chez les Jésuites au Liban, sa patrie d'origine, il était premier de sa classe. Il emporta de nouveau la première place au concours de l'école de médecine de Beyrouth, sur 2 000 candidats. Finalement, il opta pour la filière vétérinaire, qui le conduisit à Maisons-Alfort en 1946. Après une thèse sur l'élevage du cheval arabe au Liban, il devint chef du service vétérinaire de la Ville de Beyrouth,

ainsi que vétérinaire responsable du champ de courses de Beyrouth, en 1954. Parallèlement, il s'occupait de ses terrains agricoles, de ses vignobles et de sa ferme d'élevage de chevaux.

La guerre civile libanaise éclatée en 1975 le priva de toutes ces activités durant 2 ans, au terme desquelles il regagna la France pour y refaire sa vie, en repartant de zéro. Il occupa finalement le poste de vétérinaire

responsable de 80 chevaux, à l'écurie Fustock, à Gouvieux, de 1977 à 1989. À 63 ans, il s'installa à son compte, passant des commandes de médicaments par minitel à l'époque... Atteint par la maladie de Parkinson, il mit un terme à sa carrière à 84 ans ! Une carrière de 60 ans récompensée en 2011 par la médaille du travail que lui a remis Monsieur Marchand, Maire de Gouvieux. Elias Abouzeid s'est éteint à la fin de l'année 2019.

Annulation de tous les événements publics de mai et juin

En raison de la crise sanitaire liée au covid-19, toutes les manifestations programmées en mai et juin sont annulées, notamment la Fête de la Musique, la Journée internationale du Yoga, etc.



Brocante de septembre

En raison des incertitudes liées à une crise sanitaire qui risque de perdurer par-delà l'été, la Mairie et l'Association des Commerçants de Gouvieux (ACAG) ont pris la douloureuse décision d'annuler la brocante. Rendez-vous en 2021...

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Se laver très régulièrement les mains**
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus) **0 800 130 000** (appel gratuit)

Tribunes libres

Tribune Heureux à Gouvieux

Mercis !

Une fois n'est pas coutume, je tiens à consacrer cette tribune à de chaleureux remerciements, à la fois nécessaires et sincères.

Pour commencer, je souhaite naturellement évoquer la redoutable crise sanitaire que nous traversons depuis plusieurs semaines, à laquelle nous avons dû nous adapter, pour y faire face. Bien évidemment, je m'associe pleinement aux Godviciennes et aux Godviciens qui, d'une manière ou d'une autre, saluent le courage et le dévouement de toutes celles et de tous ceux qui, jour après jour, malgré les difficultés et les dangers, œuvrent sans relâche pour préserver notre santé, du personnel soignant aux travailleurs du privé comme du public. Je ne citerai pas ces héros du quotidien dans le détail car la liste est longue, et je ne voudrais oublier personne.

J'aimerais aborder aussi le premier tour des élections municipales du 15 mars 2020, pour remercier plus spécifiquement : les employés municipaux et les bénévoles qui l'ont organisé, supervisé et assuré aux côtés des élus, dans des conditions si particulières, en s'attachant à de strictes consignes de sécurité visant à limiter au maximum le risque de contamination ; les nombreux électeurs qui se sont rendus aux urnes malgré des craintes légitimes et compréhensibles, pour participer à cet important rendez-vous de notre démocratie locale, bien au-delà de la moyenne nationale ; et enfin, plus personnellement, les votants qui ont choisi de m'accorder leur confiance une nouvelle fois pour présider aux destinées de notre chère commune.

Le nouveau Conseil municipal sera installé très prochainement, à la faveur du déconfinement annoncé, en ayant pour seul objectif que vous soyez toujours heureux à Gouvieux, quelles que soient les épreuves et les peines, que nous surmonterons ensemble.

Patrice Marchand
pour le Groupe Heureux à Gouvieux

Tribune Ensemble pour Gouvieux

Chères Godviciennes, Chers Godviciens,

Tout d'abord, Ensemble Pour Gouvieux vous remercie de l'intérêt que vous lui portez et que vous avez exprimé par votre vote exprimé lors du premier tour des élections municipales du 15 mars dernier.

Personnellement, je pense qu'il n'était pas raisonnable de maintenir ce scrutin au vu de la grave situation sanitaire que nous traversons, mais l'heure n'est pas aux polémiques politiques car nous devons absolument rester unis en cette période inédite qui s'inscrit dans notre histoire.

Ensemble Pour Gouvieux sera représentée au conseil municipal et nous proposerons et porterons avec force et conviction les projets issus des nombreux échanges que nous avons eus avec vous depuis la création de notre association et lors de cette campagne électorale.

N'hésitez pas à laisser des commentaires et aussi vos idées et vos requêtes sur notre page Facebook ou Instagram. Nous transmettrons, soyez en sûrs !

Prenez tous soin de vous et de vos proches. Exprimez votre solidarité.

Sylvain Duyck
pour Ensemble Pour Gouvieux

Tribune Gouvieux avec vous

Un merci si particulier !

Un grand merci aux électeurs qui nous ont accordé leur confiance dans un contexte électoral si particulier. La campagne que nous avons menée fut une aventure humaine incroyable : une équipe présente de tous les instants, un projet construit à votre écoute pour vous, une présence sur le terrain sans compter les heures (distributions de tracts, marchés, porte à porte, pauses quartiers, réunions publiques...), des rencontres nombreuses et enrichissantes. Malheureusement, le résultat n'a pas été à la hauteur de nos attentes, alimenté par de fausses rumeurs sur l'intercommunalité et aux dires de certains, une vraie peur du changement après tant d'années. Il reste un encouragement à poursuivre cet engagement initié depuis plusieurs mois.

Nous avons partagé de nombreux sujets qui resteront d'actualités : faire en sorte que la vie municipale de Gouvieux soit enfin tournée vers vous avec vous, écouter les familles, mettre en place les services attendus par les seniors, veiller à notre sécurité, préserver notre cadre de vie tout en développant l'attractivité économique, être aux côtés du monde hippique,...

L'élection fut rapidement oubliée du fait d'une crise sanitaire si importante qu'elle nous obligeait au rassemblement. Nous avons malheureusement fait quelques suggestions sans réponses à ce jour ponctuées d'une mise à l'écart évidente. Aussi, après une prise de contact avec les établissements de santé sur la commune, nous avons pu répondre à certaines de leurs demandes.

Écoutons-nous, entraïdons-nous : c'est ce que toute l'équipe Gouvieux avec vous aura à cœur de vous proposer avec des femmes et des hommes aux expériences variées et si nombreuses. Nous serons quatre élus pour porter ces valeurs, vos valeurs afin d'obtenir une totale transparence dans la vie municipale et être dorénavant force de proposition. Dans ce contexte inédit de crise sanitaire, nos actions seront tournées vers vous, à vos côtés pour faciliter votre quotidien dans une commune où tant d'améliorations pourraient être apportées.

N'hésitez pas à rejoindre notre association Gouvieux avec vous, à nous suivre sur nos pages Facebook, Instagram ou Twitter, à nous envoyer un mail à l'adresse gouvieuxavecvous@gmail.com ou à nous joindre par téléphone. Notre volonté de proximité et d'écoute reste intacte. Très prochainement nous vous ferons de nouvelles propositions pour vous avec vous. Au plaisir de vous retrouver dès que possible. En attendant, prenez bien soin de vous.

Manoëlle Martin
Vice-Présidente de la Région Hauts-de-France
Tél. 06 12 19 10 94
Frédéric Gondron - Tél. 06 83 01 42 82
Yannick Peju - Tél. 06 87 50 69 60
Anthony Araujo-Lafitte - Tél. 06 99 59 13 94
et toute l'équipe Gouvieux avec vous

Mairie de Gouvieux

48, rue de la Mairie - 60270 Gouvieux
03 44 67 13 13

accueil@gouvieux.fr
www.gouvieux.fr

Ouverture du lundi
au jeudi de 8h30 à
12h30 et de 14h à
17h30, le vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h, le
samedi de 8h30 à
12h30.



Numéros utiles

- 3237 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche
- 15 SAMU et urgences dentaires
- 17 Police
- 18 Pompiers
- 112 Numéro d'urgence européen
- 114 Urgences médicales et sécurité (pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou parler)
- 115 Sans-abris
- 119 Enfance maltraitée
- 116 000 Enfants disparus
- 0825 812 822 Centre anti-poison
- 03 44 66 44 66 Sos Médecins Oise (37 bd Biondi à Creil)
- 03 44 67 13 13 Mairie de Gouvieux

Contact Gouvieux

Bulletin municipal officiel de la Ville de Gouvieux
Directeur de la publication : Patrice Marchand
Rédaction : Ville de Gouvieux
Réalisation : Agence RDVA
(01 39 90 10 00 - www.rdva.fr)
Photographies : Ville de Gouvieux, DR
Impression : Bédu/Gouvieux (Imprim'vert)
Ne pas jeter sur la voie publique.



Gouvieux



www.gouvieux.fr



DÉCONFINEMENT DANS L'OISE

Décret n° 2020-545 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Ce décret classe le département de l'Oise en rouge. Il prévoit les modalités du déconfinement et notamment les règles suivantes :

Les mesures d'hygiène de distanciation sociale, incluant la distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes, dites « barrières », définies au niveau national, doivent être observées en tout lieu et en toute circonstance.

Toute personne de onze ans ou plus qui accède ou demeure dans les véhicules ou dans les espaces accessibles au public et affectés au transport public collectif de voyageurs doit porter un masque de protection.

Tout rassemblement, réunion ou activité à un titre autre que professionnel sur la voie publique ou dans un lieu public, mettant en présence de manière simultanée plus de dix personnes, est interdit sur l'ensemble du territoire de la République.

Dans les établissements recevant du public dans lesquels l'accueil du public n'est pas interdit, celui-ci est organisé dans des conditions de nature à permettre le respect des mesures barrières et à prévenir tout regroupement de plus de dix personnes.

L'accès du public aux parcs, jardins et autres espaces verts aménagés dans les zones urbaines est interdit dans les territoires classés en zone rouge.

Les établissements recevant du public suivants restent fermés :

- établissements de type L : Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple sauf pour les salles d'audience des juridictions, les salles de ventes et pour les accueils de jour de personnes en situation de précarité et les centres sociaux ;
- établissements de type N : Restaurants et débits de boissons, sauf pour leurs activités de livraison et de vente à emporter, le room service des restaurants et bars d'hôtels et la restauration collective sous contrat ;
- établissements de type P : Salles de danse et salles de jeux ;
- établissements de type T : Etablissements à vocation commerciale destinés à des expositions, des foires-expositions ou des salons ayant un caractère temporaire ;
- établissements de type X : Etablissements sportifs couverts ;
- établissements de type CTS : Chapiteaux, tentes et structures ;
- établissements de type PA : Etablissements de plein air, à l'exception de ceux au sein desquels sont pratiquées les activités physiques et sportives autorisées par le décret, ainsi que la pêche en eau douce ;

- établissements de type R : Etablissements d'enseignement sous réserve des dispositions ci-après et à l'exception des centres de formation des apprentis, centres de vacances ;

Ces ERP peuvent toutefois accueillir du public pour l'organisation d'épreuves de concours ou d'examens dans des conditions de nature à permettre le respect des mesures barrières.

Les établissements de culte sont autorisés à rester ouverts. Tout rassemblement ou réunion en leur sein est interdit. Les cérémonies funéraires sont autorisées dans la limite de vingt personnes.

Les établissements sportifs sont fermés, sauf pour la pratique d'activités physiques et sportives de plein air, à l'exception :

- a) Des sports collectifs ;
- b) Des sports de combat ;
- c) Des activités aquatiques pratiquées dans les piscines.

Les activités concernées ne peuvent donner lieu à des regroupements de plus de dix personnes.

Dans les établissements et services d'accueil du jeune enfant ainsi que dans les maisons d'assistants maternels, l'accueil est assuré en groupes autonomes de dix enfants maximum. Un accueil est assuré par ces établissements au profit des enfants âgés de moins de trois ans des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation.

L'accueil des usagers dans les établissements d'enseignement ainsi que dans les services d'hébergement, d'accueil et d'activités périscolaires qui y sont associés, est autorisé pour les seuls établissements et selon les modalités mentionnées ci-après :

- 1° À compter du 11 mai 2020, dans les écoles maternelles et élémentaires ainsi que les classes correspondantes des établissements d'enseignement privés ;
- 2° À compter du 11 mai 2020, dans les groupements d'établissements scolaires publics mentionnés au chapitre III du titre II du livre IV de la deuxième partie du code de l'éducation et dans les centres de formation d'apprentis.

Le port du masque de protection est obligatoire pour les personnels de ces établissements en présence des élèves.

Un accueil est assuré par ces établissements et dans les collèges et les classes correspondantes des établissements d'enseignement privés au profit des enfants âgés de trois à seize ans des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation.

Vous pouvez lire l'intégralité de ce décret sur le site [Legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr) :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041858681&categorieLien=id>